


AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 28 janvier 2021, le conseil a adopté les règlements suivants :

- Règlement 11-81-1 modifiant le règlement 11-81 portant sur les systèmes d'alarme (RMH-110)
- Règlement 11-82-1 modifiant le règlement 11-82 portant sur les colporteurs (RMH-220)
- Règlement 11-83-1 modifiant le règlement 11-83 portant sur les ventes de garage et ventes temporaires (RMH-299)
- Règlement 11-84-4 modifiant le règlement 11-84 portant sur le stationnement (RMH-330)
- Règlement 11-85-1 modifiant le règlement 11-85 portant sur la circulation (RMH-399)
- Règlement 11-86-2 modifiant le règlement 11-86 portant sur les nuisances (RMH-450)
- Règlement 11-80-2 modifiant le règlement 11-80 portant sur la sécurité, la paix et l'ordre (RMH-460)

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en consultant le site Internet de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague au www.saint-louis-de-gonzague.com.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 3^e jour de février 2021.



Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière